

Nouvelle application mobile incwo pour la saisie de notes de frais sur smartphone

Paris, 23 juillet 2024 – incwo, éditeur de logiciels de gestion 100% Cloud pour les TPE et PME, complète son module de Note de frais avec une nouvelle application pour la saisie et l’ajout des justificatifs en mobilité. Directement depuis un smartphone, grâce à un processus simplifié et rapide, elle contribue à réduire le risque de perte des justificatifs.

Depuis septembre 2022, incwo a intégré la technologie OCR (Reconnaissance Optique de Caractères) pour automatiser le traitement des justificatifs de dépenses. Aujourd'hui, incwo franchit une nouvelle étape en offrant une solution mobile pour rendre la gestion des notes de frais encore plus fluide et pratique.

La saisie des notes de frais est une contrainte chronophage pour les salariés. Souvent effectuée en fin de mois, elle est source d’erreurs, d’oublis. Plus encore, elle finit souvent incomplète dus aux pertes de justificatifs. L’app de notes de frais sur smartphone, intégrée au logiciel incwo, contourne ces points de frottement et offre de nombreux avantages :

- **Rapide à mettre en oeuvre et utiliser en déplacement** : L’application est facile à installer : il suffit de la télécharger via un lien SMS ou en scannant un QRCode. Une fois sur l’écran d’accueil du smartphone, elle devient accessible d’un simple clic, à tout moment, permettant une intégration rapide des notes de frais en déplacement.
- **Simple et Pratique pour scanner un justificatif en temps réel** : L’application permet à tout salarié de photographier et d’envoyer immédiatement les justificatifs de de frais depuis un smartphone. Les utilisateurs peuvent ainsi gérer leurs notes de frais en un seul clic, sans avoir à faire de saisie ni à passer par un ordinateur.

- **Automatisation du traitement des données** : La technologie OCR intégrée reconnaît les informations clés des justificatifs, les extrait automatiquement et les ajoute à la fiche de frais du mois en cours. Les montants HT et TTC sont directement intégrés, avec une notification par email envoyée au déposant et à la personne désignée pour le suivi.

« Cette web app mobile vient digitaliser la gestion des notes de frais des entreprises », déclare Guillaume Besse, CEO chez incwo. « L'application est un véritable atout pour permettre aux salariés de gagner du temps dans le traitement de leurs données sociales. Plus encore pour les entreprises soucieuses d'une politique de remboursement fiable, elle contribue à la fois à mobiliser les équipes avec un outil d'une simplicité enfantine et à s'assurer de récupérer les justificatifs facilement ! »

À propos de incwo

incwo est un CRM / ERP dédié aux TPE/PME et réseaux de Franchise. incwo est édité par entreprise-facile SAS depuis 2007. Via le Cloud, la société propose des solutions logicielles répondant aux besoins de gestion, de mobilité et de collaboration des entreprises. La division « incwo Services » accompagne les grands comptes dans des projets informatiques sur-mesure.

Contact médias :

Delphine FAVORY

Directrice Générale

Email : communication@incwo.com